

JOURNEE MONDIALE DE L'EAU – 22 mars 2022
La FP2E appelle à préserver davantage les eaux souterraines

Paris, le 18 mars 2022 – Alors que les Nations unies invitent à se pencher sur la question des eaux souterraines à l'occasion de la journée mondiale de l'eau du 22 mars, la FP2E tient à rappeler l'importance de la préservation de cette ressource invisible mais indispensable à la vie. Recharge des nappes, protection des sources des intrusions salines dans les gisements d'eau douce ou encore lutte contre les pollutions diffuses deviennent, à l'heure du changement climatique, une nécessité pour assurer un accès pérenne à une eau de qualité.

Que ce soit pour l'approvisionnement en eau potable, le fonctionnement des systèmes d'assainissement, l'agriculture, l'industrie, l'équilibre des milieux naturels, les eaux souterraines jouent un rôle crucial dans l'adaptation au dérèglement climatique et les préserver doit être une priorité. Les entreprises de l'eau partagent cette vision et sont engagées pour gérer durablement cette ressource précieuse, qui en France procure **les deux tiers des volumes d'eau prélevés pour l'eau potable**.

« Les eaux souterraines doivent être considérées comme des ressources stratégiques de notre pays. La préservation, voire la restauration des nappes, en quantité et en qualité est une exigence pour assurer l'alimentation en eau potable des générations futures et une condition de la résilience et d'adaptation au changement climatique. Ce patrimoine de la Nation doit être mieux répertorié, cartographié et connu. Nos entreprises sont partenaires des collectivités territoriales et des parties prenantes locales pour des actions efficaces et durables sur la ressource. » affirme Maximilien PELLEGRINI, Président de la FP2E.

Préserver les nappes, c'est l'enjeu de trois des [sept propositions](#) que la profession a adressées aux candidats à l'élection présidentielle :

- La proposition n°1, **mobiliser l'innovation pour préserver la ressource**, met notamment en avant le recours à la **recharge de nappe**.

Cette solution est mise en œuvre dans les pays depuis longtemps impactés par le stress hydrique, mais l'est seulement dans quelques collectivités territoriales en France.

Chaque fois, il s'agit de **sécuriser la production d'eau potable** y compris lorsque le niveau de la nappe est bas, par des prélèvements effectués lorsque l'étiage des cours d'eau est élevé. Autre avantage, le procédé mis en place par nos entreprises comprend une étape de filtration naturelle de l'eau qui permet, avant l'écoulement dans la nappe souterraine, d'éliminer sans produit chimique une partie des polluants (fer, manganèse, nitrate, ammonium), **pour une eau souterraine de meilleure qualité**.

- La proposition n°3 vise à mobiliser l'innovation pour répondre aux enjeux du littoral français, notamment celui de la préservation des gisements d'eau douce, **en empêchant les intrusions salines** dans la nappe souterraine.

Il s'agit d'un enjeu rendu plus prégnant encore par la montée des eaux liée au réchauffement climatique. Là aussi, les solutions associant technologie et phénomènes naturels ont fait leurs preuves dans plusieurs réalisations en France et à l'international, notamment aux Pays-Bas, un pays à l'avant-garde sur ces enjeux.

- Enfin, la proposition n°5, **faire à nouveau de l'eau du robinet un enjeu sanitaire d'avenir**, vise notamment à **lutter contre les pollutions diffuses à la source**, en renforçant la protection des captages et en incitant les émetteurs de produits polluants à leur réduction drastique.

Depuis plus de 10 ans, **les entreprises de l'eau sont partenaires des Chambres d'agriculture pour la protection des captages.**

Ainsi la profession accompagne les collectivités territoriales soucieuses de fournir une eau du robinet zéro pesticide, zéro polluant, au travers d'actions partenariales visant en premier lieu à renforcer la surveillance des zones de captage, à accompagner les exploitations agricoles pour leur conversion vers le bio, à modéliser, évaluer et quantifier les sources de pollution présentes dans les sols. Avec un objectif : participer à l'amélioration des pratiques rurales.

En complément de ces actions de prévention, les techniques de traitement innovantes, contribuent également à la production d'une eau potable de grande qualité.

« La France sait être pionnière en matière de solutions innovantes dans l'eau, comme elle aura l'occasion d'en témoigner lors du Forum Mondial de l'Eau organisé à Dakar du 21 au 25 mars. Les étudier partout où la ressource est menacée par le dérèglement climatique et intégrer cet objectif à la commande publique est indispensable pour sécuriser la disponibilité en eau et sa qualité. »
souligne Tristan MATHIEU, Délégué général de la FP2E.

CHIFFRES CLES : que représentent les eaux souterraines en France ?

- La France compte **2000** nappes souterraines (Source : Etude BIPE 2019)
- **Les deux tiers (66%)** des prélèvements destinés à la production d'eau potable proviennent des ressources souterraines (Source : Etude BIPE 2019)
- **La moitié des départements français prélève 85% ou plus d'eaux souterraines** et 25% d'entre eux prélèvent quasi-exclusivement des eaux souterraines (97% et plus) pour la production d'eau potable (Source : Etude BIPE 2019)
- **Neuf fois en 20 ans**, la sécheresse annuelle des nappes souterraines a été plus longue et plus étendue que la moyenne : trois fois sur la décennie 2000-2009 et **six fois sur la décennie 2010-2019** (Ministère de la Transition écologique, Eau et milieu aquatiques, les chiffres clés 2020)
- **37%** des eaux souterraines n'ont pas un bon état global. La pollution par les nitrates, première cause de leur déclassement en France, s'accroît pour 37 % d'entre elles sur la période 1996-2018 (Ministère de la Transition écologique, Eau et milieu aquatiques, les chiffres clés 2020).
- **53 des 169** Objectifs de Développement Durable onusiens sont liées aux eaux souterraines. Exemples : l'odd 6, visant à donner un accès à tous à l'eau potable, l'odd 2.4, relatif aux systèmes de production alimentaire durables et aux pratiques agricoles résilientes, subordonné à ce titre à l'accès aux ressources d'eau souterraine.

A propos de la FP2E : elle regroupe les entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. En cohérence avec sa Raison d'être, l'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, ONGs, journalistes), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau, en particulier les enjeux émergents au plan sanitaire et de l'adaptation au changement climatique

Contacts média

Aurélien Flaugnatti – aurelien.flaugnatti@comfluence.fr – 01 40 07 02 05
Anne Dujardin - anne.dujardin@fp2e.org – 01 53 70 13 42